

MONITEUR SPORTIF DE NATATION (MSN) réservé aux titulaires du BPJEPS AAN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- DIPLÔME VISE

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Moniteur Sportif de Natation, titre à finalité professionnelle de niveau 4. Le Moniteur Sportif de Natation est un professionnel des activités de la natation. Il exerce son activité au sein d'une structure de la Fédération Française de Natation (FFN).

Seuls les clubs de la FFN font appel à la certification « Moniteur Sportif de Natation » dans la mesure où celle-ci est centrée sur le métier d'entraîneur de niveau régional, la FFN détenant le monopole de la compétence d'entraînement dans les différentes disciplines sportives dont la Fédération est la seule à avoir reçu la délégation du Ministère des Sports.

- NIVEAU DU DIPLÔME

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 (Baccalauréat) inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

1. Code RNCP : 34061
2. Code CPF : 328685
3. Diplôme accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
4. Textes réglementaires en vigueur : [Décision du 21 novembre 2019 portant enregistrement dans le RNCP et dans le répertoire spécifique](#)

- MISSIONS

Le Moniteur Sportif de Natation met en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive et participe au fonctionnement du club. Il exerce ainsi ses activités dans un domaine privé, auprès d'un public licencié dans un des clubs affiliés à la Fédération Française de Natation.

Le Moniteur Sportif de Natation peut exercer les missions suivantes dans toutes les disciplines :

- encadrer et coordonner l'École de Natation Française de votre club
- entraîner tous les groupes jusqu'au niveau régional
- assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Cette formation est réservée aux personnes titulaires du BPJEPS AAN, licencié dans un club de la Fédération ayant une expérience professionnelle.

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- PREREQUIS

Ces exigences sont définies nationalement dans les livrets référentiels du Moniteur Sportif de Natation et des Brevets Fédéraux 1, 2 et 3.

- Être titulaire du BPJEPS AAN

- Être licencié à la Fédération Française de Natation

- Si vous n'êtes pas titulaire du BF1, vous devez prouver votre niveau de performance de niveau régional dans la discipline choisie, soit en réalisant la performance requise ou en produisant une attestation de performance signée par le CTS, ou fournir un justificatif permettant d'attester de deux années de licence FFN en tant que pratiquant de compétition ou de loisir quel que soit la discipline.

Les critères permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline Natation Course/Eau Libre pour la formation

Grille de performance d'un niveau régional. La performance est effectuée selon les règles de la FINA, en présence obligatoire du CTS coordonnateur, soit sur une compétition officielle FFN.

DAMES	ÉPREUVES	MESSIEURS
32.00	50 NL	28.00
1 :09.50	100 NL	1 :01.50
2 :31.50	200 NL	2 :16.50
5 :17.00	400 NL	4 :50.00
10 :53.00	800 NL	10 :03.50
20 :58.50	1 500 NL	19 :08.50
37.00	50 dos	32.50
1 :19.00	100 dos	1 :10.00
2 :49.50	200 dos	2 :33.00
40.50	50 brasse	35.50
1 :28.50	100 brasse	1 :18.00
3 :09.50	200 brasse	2 :48.50
34.00	50 papillon	30.50
1 :16.50	100 papillon	1 :08.00
2 :48.50	200 papillon	2 :31.00
2 :53.00	200 4 nages	2 :34.50
6 :05.00	400 4 nages	5 :29.00

Les critères permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline Natation Artistique pour la formation

Avoir participé aux championnats régionaux au minimum.

La participation est attestée par le classement officiel de la nageuse lors de la publication officielle des résultats

Les critères permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline Water-Polo pour la formation

Avoir participé à un championnat de France jeune, 15 ans, 17 ans, N3, N2 ou N1

La participation est attestée par l'inscription du joueur sur la feuille de match à 8 reprises minimum au cours d'une même saison sportive

- MODALITES D'ADMISSION

Les candidats doivent remplir le dossier d'inscription et le renvoyer à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le 20 mars 2021.

- POSITIONNEMENT

A l'issue de la validation de son inscription, un entretien doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire et :

- Vérifier les aptitudes et motivations du candidat à l'entrée en formation,
- Repérer les compétences du stagiaire
- Proposer au candidat un parcours individualisé de formation en fonction des allègements accordés et des UC déjà acquises au titre de la VAE ou du fait de la possession de diplômes,
- Proposer le cas échéant des formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du candidat.

↳ Vérification des prérequis : 22 mars 2021

↳ Date du positionnement : entre le 29 mars et le 2 avril 2021

↳ Déroulement du positionnement :

- Présentation de la formation : points abordés
 - Organisation pédagogique de la formation
 - Modalités de l'alternance
 - Relation entre la structure d'alternance et l'organisme de formation
 - La mise en place des outils de suivi et d'information : stagiaire/organisme de formation/structure d'alternance/tuteur
 - Présentation des modalités de la certification
 - Les relations au métier, à l'emploi potentiel, aux compétences
- Identification des compétences déjà acquises par le candidat en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation si nécessaire (PIF)
Cette phase sera organisée en fonction des besoins des candidats et permettra de réaliser :
 - Un relevé des souhaits du stagiaire
 - Un bilan de ses expériences vécues
 - Une mesure des écarts entre ses compétences actuelles et celles attendues en fin de formation
- Validation du PIF : l'équipe pédagogique proposera au candidat un plan individuel de formation comprenant des allègements ou renforcements de formation.
Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat comprenant des allègements ou des renforcements de formation (en références aux arrêtés et référentiels en vigueur). Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.

CONTENUS DE LA FORMATION

- LES CONTENUS

Cette formation apportera les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

- Mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive
- Participation au fonctionnement du club

- LES COMPÉTENCES VISÉES

- EC de conduire en sécurité un plan d'entraînement et des séances dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline
- EC de participer à la gestion administrative et technique des pratiquants
- EC de participer à la promotion et au développement des activités au sein d'une structure
- EC de réaliser un projet d'action afin de promouvoir une ou des activités au sein d'une structure

- LE PROGRAMME

Seront abordées tout au long de cette formation, les 2 unités capitalisables avec les contenus suivants :

- *UC3 : EC DE S'IMPLIQUER DANS LE FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE INTÉGRÉE DANS SON ENVIRONNEMENT TERRITORIAL*
 - EC d'accueillir un public diversifié dans le cadre d'un club
 - EC de suivre les différents groupes au sein d'un club
 - EC de contribuer à la gestion administrative d'un club
 - EC de participer à la préparation et l'organisation de manifestations
 - EC de participer à la promotion des activités du club
 - EC de concevoir un projet d'action simple
 - EC de conduire un projet d'action simple
 - EC d'évaluer un projet d'action simple
- *UC5 : EC D'ENTRAÎNER EN SÉCURITÉ DANS LE CADRE D'UNE PRATIQUE COMPÉTITIVE JUSQU'AU NIVEAU RÉGIONAL*
 - EC de concevoir un plan d'entraînement, un cycle et une séance
 - EC de conduire en sécurité un plan d'entraînement et une séance
 - EC d'évaluer un plan d'entraînement et une séance d'entraînement

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ORGANISME DE FORMATION

- ERFAN PACA / Ligue Sud PACA Natation

- N° SIRET 448 196 360 00060. Non soumis à la T.V.A. Code NAF : 9312Z

- N° de déclaration 93 13 16968 13

- DATES

Formation	Dates de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions
MSN	15 avril 2021 au 24 septembre 2021	6 mois	20 mars 2021

- RÉFÉRENTS DE LA FORMATION & PERSONNES À CONTACTER

- **André GLAISE** : Référent technique et pédagogique : 06.08.31.30.52
- **Aude PELLE** : Référente administrative : 06.13.64.27.65
- **Rémi BESSON** : Référent FOAD : ✉ remi.besson@natation-paca.org
- **Sylviane COLOMBANI GUTNECHT** : référente COVID : ✉ sylviane.colombani@my.com

Mail : erfan@natation-paca.org

Site internet : Ligue PACA : formations

- VOLUME DE FORMATION ET DE L'ALTERNANCE (STAGES)**- Rythme de l'alternance**

La formation est construite autour d'un rythme alternant des jours de formation en centre et/ou en FOAD et des jours de formation en club (en fonction de la capacité d'accueil des clubs et de ses horaires d'activités).

- Volume horaire de la formation

	EN PRESENTIEL	EN VISIO	EN STRUCTURE	VOLUMEHoraire TOTAL
MSN	37 heures	78 heures	120 heures	235 heures

	VOLUMES HORAIREs FACE A FACE
UC3	36 heures
UC5	79 heures
ALTERNANCE	120 heures
TOTAL GENERAL	235 heures

- SESSIONS DE FORMATION

Formation limitée à 15 stagiaires en parcours complet

- CALENDRIER DE LA FORMATION

MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUN 2021					
Lundi	1	Période d' inscription	Jeudi	1	Positionnement	Samedi	1	Mardi	1	MSN	
Mardi	2		Vendredi	2		Dimanche	2	Mercredi	2	MSN	
Mercredi	3		Samedi	3	Lundi	3	Jeudi	3	MSN		
Jeudi	4		Dimanche	4	Mardi	4	Vendredi	4	MSN		
Vendredi	5		Lundi	5	Mercredi	5	Samedi	5			
Samedi	6		Mardi	6	Jeudi	6	Dimanche	6			
Dimanche	7		Mercredi	7	Vendredi	7	Lundi	7	MSN		
Lundi	8		Jeudi	8	Samedi	8	Mardi	8			
Mardi	9		Vendredi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	MSN		
Mercredi	10		Samedi	10	Lundi	10	MSN	Jeudi	10	MSN	
Jeudi	11		Dimanche	11	Mardi	11	MSN + CREPS	Vendredi	11		
Vendredi	12		Lundi	12	Mercredi	12	MSN	Samedi	12		
Samedi	13		Mardi	13	Jeudi	13		Dimanche	13		
Dimanche	14		Mercredi	14	Vendredi	14		Lundi	14	MSN	
Lundi	15		Jeudi	15	MSN	Samedi	15	Mardi	15		
Mardi	16		Vendredi	16	MSN	Dimanche	16	Mercredi	16		
Mercredi	17		Samedi	17		Lundi	17	Jeudi	17		
Jeudi	18		Dimanche	18		Mardi	18	MSN	Vendredi	18	
Vendredi	19		Lundi	19	MSN	Mercredi	19		Samedi	19	
Samedi	20		Mardi	20	MSN	Jeudi	20	CREPS ANTIBES	Dimanche	20	
Dimanche	21		Mercredi	21	MSN	Vendredi	21	CREPS ANTIBES	Lundi	21	
Lundi	22	Vérification prérequis à l'entrée en formation	Jeudi	22		Samedi	22	CREPS ANTIBES	Mardi	22	
Mardi	23		Vendredi	23	MSN	Dimanche	23		Mercredi	23	
Mercredi	24		Samedi	24		Lundi	24		Jeudi	24	
Jeudi	25		Dimanche	25		Mardi	25	MSN	Vendredi	25	
Vendredi	26		Lundi	26		Mercredi	26		Samedi	26	
Samedi	27		Mardi	27	MSN	Jeudi	27	CREPS	Dimanche	27	
Dimanche	28		Mercredi	28		Vendredi	28	ANTIBES	Lundi	28	
Lundi	29	Positionnement	Jeudi	29		Samedi	29		Mardi	29	
Mardi	30		Vendredi	30		Dimanche	30		Mercredi	30	
Mercredi	31					Lundi	31				

Calendrier formation MSN 2021 Natation Course

Le calendrier peut changer en fonction de la situation sanitaire

MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUN 2021					
Lundi	1	Période d' inscription	Jeudi	1	Positionnement	Samedi	1	Mardi	1	MSN	
Mardi	2		Vendredi	2		Dimanche	2	Mercredi	2	MSN	
Mercredi	3		Samedi	3	Lundi	3	Jeudi	3	MSN		
Jeudi	4		Dimanche	4	Mardi	4	Vendredi	4	MSN		
Vendredi	5		Lundi	5	Mercredi	5	Samedi	5			
Samedi	6		Mardi	6	Jeudi	6	Dimanche	6			
Dimanche	7		Mercredi	7	Vendredi	7	Lundi	7	MSN		
Lundi	8		Jeudi	8	Samedi	8	Mardi	8			
Mardi	9		Vendredi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	MSN		
Mercredi	10		Samedi	10	Lundi	10	Jeudi	10	CREPS AIX		
Jeudi	11		Dimanche	11	Mardi	11	MSN + CREPS	Vendredi	11		
Vendredi	12		Lundi	12	Mercredi	12	MSN	Samedi	12		
Samedi	13		Mardi	13	Jeudi	13		Dimanche	13		
Dimanche	14		Mercredi	14	Vendredi	14		Lundi	14	MSN	
Lundi	15		Jeudi	15	MSN	Samedi	15	Mardi	15		
Mardi	16		Vendredi	16	MSN	Dimanche	16	Mercredi	16		
Mercredi	17		Samedi	17		Lundi	17	Jeudi	17		
Jeudi	18		Dimanche	18		Mardi	18	MSN	Vendredi	18	
Vendredi	19		Lundi	19	MSN	Mercredi	19		Samedi	19	
Samedi	20		Mardi	20	MSN	Jeudi	20	CREPS ANTIBES	Dimanche	20	
Dimanche	21		Mercredi	21	MSN	Vendredi	21	CREPS ANTIBES	Lundi	21	
Lundi	22	Vérification prérequis à l'entrée en formation	Jeudi	22		Samedi	22		Mardi	22	
Mardi	23		Vendredi	23	MSN	Dimanche	23		Mercredi	23	
Mercredi	24		Samedi	24		Lundi	24		Jeudi	24	
Jeudi	25		Dimanche	25		Mardi	25	MSN	Vendredi	25	
Vendredi	26		Lundi	26	MSN	Mercredi	26		Samedi	26	
Samedi	27		Mardi	27	MSN	Jeudi	27	CREPS ANTIBES	Dimanche	27	
Dimanche	28		Mercredi	28	MSN	Vendredi	28		Lundi	28	
Lundi	29	Positionnement	Jeudi	29	MSN	Samedi	29		Mardi	29	
Mardi	30		Vendredi	30	MSN	Dimanche	30		Mercredi	30	
Mercredi	31					Lundi	31				

Calendrier formation MSN 2021 Natation Artistique

Le calendrier peut changer en fonction de la situation sanitaire

- HORAIRES ET LIEUX DE FORMATION

- En centre de formation et en FOAD
Salles de cours :
CREPS AIX en PROVENCE
Pont de l'ARC - 130 Chemin Guiramande Luynes, 13090 Aix en Provence
CREPS ANTIBES
50 avenue du 11 novembre, 06600 ANTIBES
- **En entreprise** : heures réparties sur la semaine, en soirée et le week-end en fonction des heures d'ouverture des structures d'alternance.

- STRUCTURES D'ALTERNANCE

L'alternance se déroulera dans un club agréé par la Fédération Française de Natation.

Le candidat propose une structure lors de son inscription en formation nécessaire pour l'établissement de la convention de mise en situation professionnelle.

Ce choix sera validé conjointement entre le responsable pédagogique de l'ERFAN ou son représentant et le candidat à partir du positionnement.

Si le candidat n'a pas trouvé de structure lors de son inscription, l'ERFAN s'engage à l'aider dans sa recherche.

LE TUTORAT

Lors des heures d'alternance, le stagiaire est obligatoirement accompagné par un tuteur, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante, titulaire au moins d'un diplôme équivalent ou supérieur au diplôme en cours depuis au moins 2 ans. Il doit être majeur.

Le tuteur ne doit pas avoir plus de 2 stagiaires simultanément.

Le responsable de la structure et le tuteur doivent organiser l'accompagnement du développement des compétences de leur stagiaire en accord avec l'ERFAN. Les activités du stagiaire dans sa structure d'alternance doivent être réparties de façon cohérente et prendre en compte l'organisation de la formation et les contenus abordés en centre.

CERTIFICATIONS

- MODALITÉS D'ÉVALUATION ET ÉPREUVES DE CERTIFICATION

○ Modalités d'évaluation

L'évaluation des connaissances et des compétences du stagiaire se fera tout au long de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage et le stagiaire lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés rencontrées et de prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires.

○ Épreuves de certification

Elles visent à valider les Unités Capitalisables, une UC pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales.

Le stagiaire sera informé en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, dates, etc...).

Pour toutes les épreuves d'évaluation certificative, les commissions d'évaluation sont composées de deux personnes dont :

- Un représentant de l'ERFAN
- Le DTN ou son représentant

Les membres de chaque commission d'évaluation sont proposés par l'ERFAN ou l'INFAN et leur validation est validée par le Directeur Technique National.

L'accès à la certification est conditionné par :

- La présence en cours
- La réalisation des travaux demandés
- La réalisation des heures en club
-

En cas de manquement, le candidat sera directement proposé au rattrapage.

La validation des 2 Unités Capitalisables (UC 3 + UC5) est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

La certification globale a lieu lors d'un jury national présidé par le Directeur Technique National ou son représentant.

ÉPREUVES CERTIFICATIVES		
UC	ÉPREUVE	TYPE DE L'ÉPREUVE
UC 3 S'IMPLIQUER DANS LE FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE INTÉGRÉE DANS SON ENVIRONNEMENT TERRITORIAL	N° 1	Création d'un support de communication : Le candidat crée un support de communication présentant le projet d'action qu'il a mené au sein de la structure <i>Étape 1</i> : Le candidat remet au jury un support écrit présentant le fonctionnement et les activités de la structure. Ce document sert de support à l'épreuve orale <i>Étape 2</i> : entretien (durée de l'épreuve : 15 minutes maximum par candidat)
	N° 2	Mise en situation professionnelle pour la gestion administrative et technique <i>Étape 1</i> : mise en situation professionnelle pour l'enregistrement des tests ENF (durée 15 minutes maximum par candidat) <i>Étape 2</i> : mise en situation professionnelle pour l'enregistrement d'une licence FFN (durée 15 minutes maximum par candidat)
	N° 3	Présentation par le stagiaire de son projet d'action suivie d'un entretien <i>Étape 1</i> : réalisation d'un support à sa présentation A l'issue de sa présentation, le candidat crée un support basé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) <i>Étape 2</i> : Présentation Le candidat présente, à l'aide d'un support basé sur l'utilisation des NTIC, son projet d'action réalisé au sein de sa structure d'alternance (durée 15 minutes maximum par candidat) <i>Épreuve 3</i> : entretien sur la conception, la conduite et l'évaluation de l'action (durée 20 minutes maximum par candidat)
UC 5 ENTRAÎNER EN SECURITE DANS LE	N° 1	Séance d'entraînement suivie d'un entretien <i>Étape 1</i> : Mise à disposition du plan d'entraînement

CADRE D'UNE PRATIQUE COMPETITIVE JUSQU'AU NIVEAU REGIONAL		<p>Le candidat remet aux évaluateurs avant le début de l'épreuve, le plan d'entraînement du groupe</p> <p><i>Étape 2</i> : Rédaction d'une fiche de séance</p> <p>Le candidat prépare une fiche de séance, restituée dans le plan d'entraînement et la remet aux évaluateurs</p> <p><i>Étape 3</i> : Conduite d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien</p> <p>6 nageurs minimum de niveau régional</p> <p>(séance : 45 minutes minimum – entretien : 30 minutes maximum)</p>
--	--	---

En cas d'échec au premier passage, le candidat est proposé au rattrapage.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

- METHODES PEDAGOGIQUES

La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés. Il met en place les stratégies pédagogiques correspondantes. Il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

- MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

- Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN.
- Attestations d'assiduité signées par le stagiaire et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation en présentiel ou en visio
- Attestation d'assiduité signées par le stagiaire et le tuteur à l'issue de chaque séance en alternance
- Suivi pédagogique de la formation sur le lieu de l'alternance
- Chaque stagiaire a la possibilité de convoquer un entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.

- MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours

- Salles de cours accessibles aux personnes en situation de handicap
- Vidéo projecteur
- Tableau papier
- Connexion internet

Cours en visio

- Réunions Zoom

Centres aquatiques

- Bassins de natation
- Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires
-

EQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS

- ÉQUIVALENCES

- Les personnes titulaires d'un *Brevet Fédéral 4^{ème} degré (BF 4)* de la Fédération Française de Natation à jour de la formation continue, également titulaire du PSE1 à jour de la formation continue peut solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Moniteur Sportif de Natation.
- Les personnes titulaires d'un *Brevet Fédéral 5^{ème} degré (BF 5)* de la Fédération Française de Natation à jour de la formation continue, également titulaire du PSE1 à jour de la formation continue peut solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Moniteur Sportif de Natation.
- Les personnes titulaires du *Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS)* mention natation course ou natation artistique ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1 et justifiant d'une licence au sein d'une structure de la FFN sur 2 saisons minimum, pouvant comprendre l'année de formation, peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Moniteur Sportif de Natation
- Les personnes titulaires du *Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS)* mention natation course ou natation artistique ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1 et justifiant d'une licence au sein d'une structure de la FFN sur 2 saisons minimum, pouvant comprendre l'année de formation, peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Moniteur Sportif de Natation
-

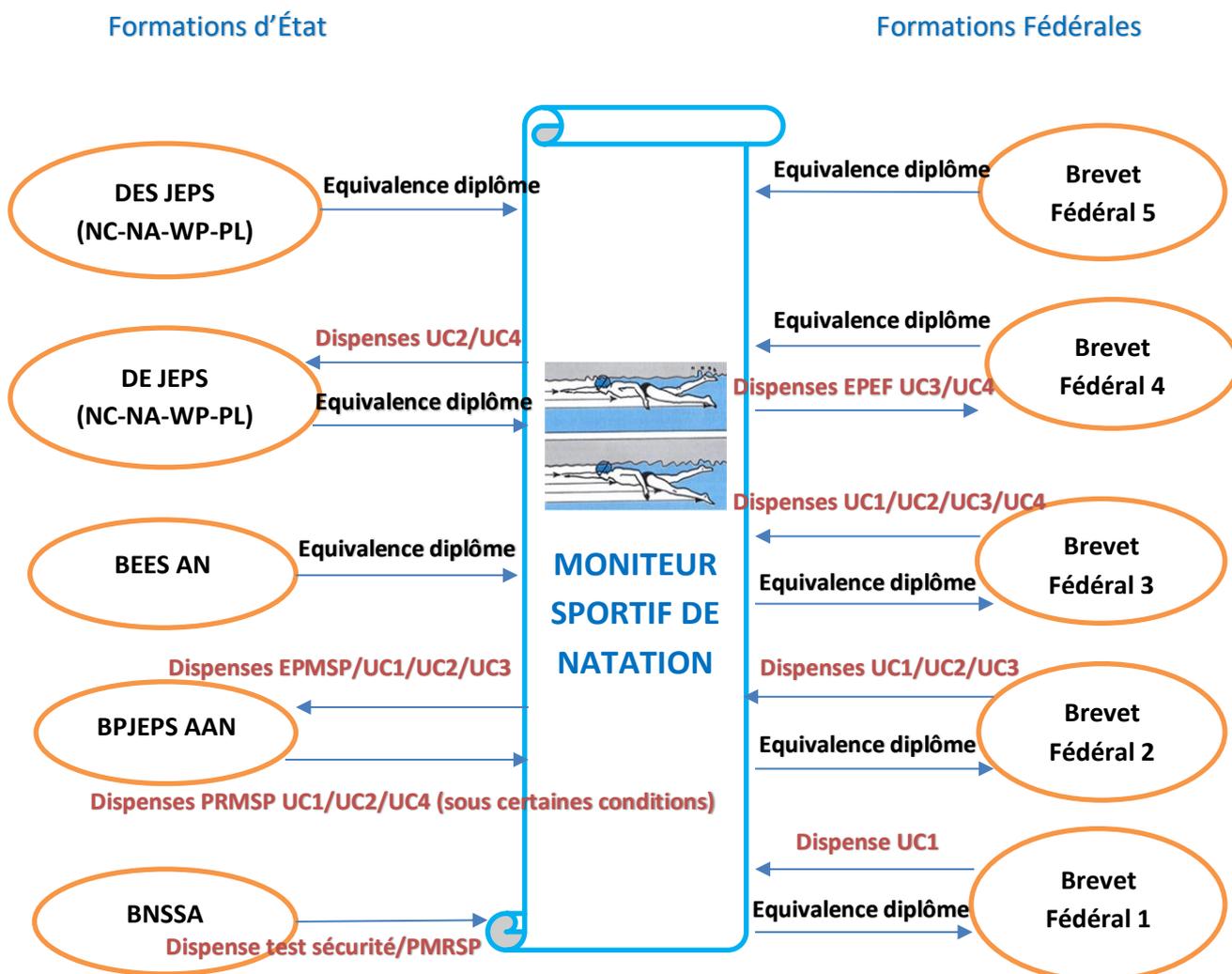
- FORMATION CONTINUE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi)

- PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS

Suite possible après la formation MSN

POINT SUR LE MSN



- DÉBOUCHÉS

Secteurs d'activités :

Les activités s'exercent exclusivement dans le cadre des clubs affiliés à la Fédération Française de Natation

Type d'emplois accessibles :

Éducateur

Cadre intervenant principalement sur des missions d'enseignement sportif dans le cadre de l'École de Natation Française. Sa mission consiste à amener l'enfant vers un savoir nager sportif construit autour de trois étapes

Entraîneur

Cadre intervenant principalement sur des missions d'entraînement sportif et/ou dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional auprès de différents niveaux de groupes et de catégories d'âges
Plusieurs situations professionnelles peuvent se présenter dans le cumul de ces activités pédagogiques et le niveau de responsabilités.

Source : [France Compétences](#)

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques = 2 000 €

Le coût de la formation peut être pris en charge par l'AFDAS.

Les autres frais (déplacements, repas, hébergements etc...) seront à la charge des stagiaires (peuvent être aussi pris en charge en partie par les OPCO)

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

- Mail : erfan@natation-paca.org
- Téléphone : 06 46 66 19 35 (lundi – mardi – jeudi)

Le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

REFERENT HANDICAP ERFAN PACA	REFERENT HANDICAP FEDERAL
André GLAISE	Frédérique CROCHARD
andreglaise@gmail.com	frederique.crochard@ffnatation.fr

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves certificatives peuvent être aménagés par décision du Directeur Technique National ou son représentant : renseignements auprès du référent handicap de l'ERFAN PACA ou FEDERAL ou sur notre site : [Personnes en situation de handicap](#)

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Session	Nb stagiaires	Taux de réussite				Taux d'abandon	Taux rupture contrat	Taux insertion professionnelle	Taux poursuite parcours
		Global	UC1	UC2	UC3				
	NOUVELLE FORMATION								